

# DOSSIER DE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ETABLISSEMENT EN LYCEE PUBLIC RENTREE 2017

**A IMPRIMER EN FORMAT A3 LIVRET**

**PREMIERE  
GENERALE**

## ETAT CIVIL

NOM de l'élève (en majuscule) : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Date de naissance : / /

Sexe :  Féminin  Masculin      Boursier :  OUI  NON

Responsable légal chez lequel réside l'élève  Mère  Père  Tuteur

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone fixe : / / / / / / / / / / / / / / / /

Numéro de téléphone mobile : / / / / / / / / / / / / / / / /

Adresse courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## ADMISSION SOLLICITEE

### Voie générale

En classe de première générale       L       ES       S-SVT       S-SI       S-EAT

## ETABLISSEMENTS DEMANDES

• Vœu 1 : \_\_\_\_\_

• Vœu 2 : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

*Elève mineur* : signature obligatoire du (des) représentant(s) légal(aux)

*Elève majeur uniquement* : signature de l'élève

### Motif de la demande :

- Série nécessitant un changement d'établissement
- Déménagement sur le secteur du lycée demandé
- Elève du privé demandant un retour dans le public dans son lycée de secteur
- Autre situation (situation exceptionnelle à justifier par un courrier)

## SCOLARITE ANTERIEURE

Etablissement fréquenté en 2016/2017 : \_\_\_\_\_

Classe suivie en 2016/2017 : \_\_\_\_\_ Classe suivie en 2015/2016 : \_\_\_\_\_ Classe suivie en 2014/2015 : \_\_\_\_\_

Langues vivantes étudiées : LV1 \_\_\_\_\_ LV2 \_\_\_\_\_ LV3 \_\_\_\_\_

### LISTE DES PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

#### 📁 Documents scolaires

- Photocopies des trois bulletins scolaires du dernier établissement fréquenté en 2016/2017 et 2015/2016
- Pour une 1<sup>ère</sup> générale, décision d'orientation à la fin de la 2<sup>nde</sup> (copie de la fiche de dialogue)

Sur les bulletins doivent figurer obligatoirement l'en-tête précis de l'établissement, le cachet de l'établissement et la signature du chef d'établissement ou de son représentant.

#### 📁 Documents administratifs

- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du **représentant légal de l'élève ou de l'élève majeur**, au choix
  - Quittance EDF/GDF,
  - Contrat de location en cours de validité ou titre de propriété (avec descriptif du lot, tampon de l'agence, du bailleur ou du notaire et contacts)
  - Dernier avis d'imposition (recto-verso)

**Les factures de téléphone, les quittances de loyer et les attestations d'hébergement chez un particulier ne sont pas acceptées.**

- Photocopie du livret de famille (pages concernant les parents et l'élève) ou l'extrait d'acte de naissance de l'élève

- Un courrier expliquant la demande

CALENDRIER	Date limite de saisie ou de dépôt des dossiers	Modalités d'examen des dossiers	Date d'examen des dossiers
Première générale	23 juin 2017	Dossier complet à envoyer directement au lycée demandé en vœu 1	Commission le 10 juillet 2017
	21 août 2017	Tout dossier constitué après le 23 juin 2017 est à envoyer à la DSDEN 35 *	Commission le 25 août 2017

\*Direction des services départementaux de l'Education nationale d'Ille et Vilaine  
Division des élèves - 1 quai Dujardin - 35000 RENNES

**Les demandes de changement d'établissement pour convenance personnelle seront accordées, après étude au cas par cas et à titre exceptionnel sous réserve de places disponibles.**



**1<sup>ère</sup> générale** : Les demandes de changement d'établissement (déménagement, série non présente dans le lycée d'origine, convenance personnelle) sont à adresser au lycée demandé en vœu 1 pour le 23 juin 2017. Elles seront étudiées à la commission d'affectation du 10 juillet 2017. Les demandes formulées après le 26 juin sont à adresser à la DSDEN 35, et ce avant le 21 août 2017. Les situations seront examinées lors de la commission du 25 août 2017.

### **Ordre de priorité pour l'affectation.**

Après affectation des élèves montants et doublants de l'établissement demandé :

- 1 les élèves emménageant dans le département.
- 2 les demandes de changement d'établissement pour convenance personnelle (il convient de ne pas procéder à la radiation de l'élève demandeur avant l'envoi des notifications d'affectation par la DSDEN).

**RAPPEL**